

Comment protéger les agents publics face aux violences externes ?

L'étude réalisée par des élèves de l'INET, intitulée « Le service public local face aux violences externes contre les agents publics », offre un panorama des violences subies par les agents publics. Commandée par l'ADRHGCT, elle a été menée à travers des questionnaires et des entretiens avec divers acteurs locaux, notamment des élus, des dirigeants et des représentants du personnel.

Les résultats révèlent que ces violences sont souvent peu recensées, sous-déclarées et mal documentées, rendant leur évaluation difficile. L'impact sur la qualité du service public est significatif, entraînant des absences, une dégradation des services, voire des fermetures de sites.

L'étude propose également des recommandations aux employeurs publics locaux, mettant en avant la nécessité d'une évolution juridique pour protéger les agents, notamment en facilitant le dépôt de plainte. Ce travail vise à sensibiliser et à inciter les employeurs à adopter de bonnes pratiques pour mieux gérer et prévenir les violences au travail, afin de garantir un environnement de travail sûr pour les agents publics.

Pour aller plus loin : [Le service public local face aux violences externes contre les agent·e·s](#)